

Pau, le 10 septembre 2021

**AVIS DE L'ARS CONCERNANT LA SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE
DANS LE DEPARTEMENT DES PYRENEES-ATLANTIQUES**

Préambule :

Le régime de sortie de l'état d'urgence sanitaire, mis en place par la loi du 31 mai 2021 du 2 juin au 30 septembre 2021, est prolongé jusqu'au 15 novembre 2021.

La loi relative à la gestion de la crise sanitaire est parue au Journal officiel le 6 août 2021. Jusqu'au 15 novembre 2021, le gouvernement peut prendre certaines mesures pour limiter les déplacements ou les accès à certains établissements.

La période transitoire de sortie d'état d'urgence sanitaire est prévue du 2 juin au 15 novembre 2021. Les Préfets de département sont compétents pour arrêter pour leur territoire les mesures nécessaires afin de contenir la propagation du virus.

Dans ce cadre, l'ARS émet un avis à destination du Préfet de département, caractérisant la situation sanitaire, afin d'appuyer les décisions que ce dernier est amené à prendre en vue de contenir la circulation virale.

Des indicateurs épidémiologiques en Pyrénées-Atlantiques qui caractérisent la circulation virale du SARS COV2 :

Sur la base des données produites par Santé publique France au 10 septembre 2021, la situation épidémiologique se traduit par :

- Pour le département des Pyrénées-Atlantiques, le taux d'incidence général considéré comme élevé à partir de 50 cas pour 100 000 habitants, s'établit en S35 à 103,9 cas pour 100 000 habitants, contre 139,2 en S34. Le 10 septembre 2021, le taux d'incidence s'établit à 97. Ce taux place le département en situation de taux élevé (> 50), selon Santé Publique France.
- Le taux de positivité diminue et s'établit à 2 % en S35 contre 2.3 % en S34.
- L'analyse stratifiée par âge montre une tendance à la baisse du taux d'incidence dans toutes les tranches d'âges mais qui reste très élevé chez les 0-15 ans (128 pour 100 000 habitants) et les 15-44 ans (152 pour 100 000 habitants).

- Le taux de dépistage est globalement en baisse dans toutes les tranches d'âge. Le taux de positivité augmente chez les 0-15 ans (9,7 % en S35 contre 8,5 % en S34), témoignant d'une forte circulation virale dans cette tranche d'âge.
- L'activité hospitalière tend à diminuer en semaine 35, le nombre de cas positifs hospitalisés reste cependant élevé notamment en service de réanimation. Au 10 septembre 2021, 32 hospitalisations en médecine conventionnelle et 11 hospitalisations en réanimation de patients atteints de Covid-19 sont en cours contre 46 hospitalisations en médecine conventionnelle et 12 hospitalisations en réanimation le 02 septembre 2021.
- Le nombre de clusters diminue légèrement. Au 10 septembre 2021, 8 clusters sont en cours d'investigation dans le département contre 12 clusters le 02 septembre 2021, principalement dans les secteurs suivants : établissements scolaires ou accueil collectifs de mineurs ;
- Pour l'EPCI de Pau Béarn (population : 163 732) :
 - ✓ Le taux d'incidence diminue et atteint 142,2 pour 100 000 habitants en S35 contre 177,1 pour 100 000 habitants en S34.
 - ✓ Le taux de positivité diminue et atteint 2,3 % en S35 contre 2,4 % en S34.
 - ✓ Le taux de dépistage diminue et atteint 6 191 pour 100 000 habitants en S35 contre 7 246,5 pour 100 000 habitants en S34.
- Pour l'EPCI du Pays Basque (population : 311 876) :
 - ✓ Le taux d'incidence diminue et s'établit à 91,6 pour 100 000 habitants en S35 contre 141.1 pour 100 000 habitants en S34.
 - ✓ Le taux de positivité diminue et atteint 1,8 % en S35 et contre 2.4 % en S34.
 - ✓ Le taux de dépistage diminue et atteint 5 135,9 pour 100 000 habitants en S34 contre 6 017,3 pour 100 000 habitants en S34.
- La mutation L452R (portée principalement par le variant Delta) reste largement majoritaire avec 99 % des tests positifs criblés recherchant cette mutation ayant révélé sa présence.

En conclusion, le ralentissement de la circulation du SARS-Cov-2 se poursuit dans le département des Pyrénées-Atlantiques. Les indicateurs virologiques montrent une forte diminution du taux d'incidence qui reste toutefois élevé chez les enfants et les jeunes adultes. Les indicateurs hospitaliers sont en baisse, cependant, le nombre de patients actuellement hospitalisés en services de soins critiques reste stable.

Par ailleurs, dans le contexte de la reprise scolaire et des activités professionnelles, la vaccination de toutes les personnes éligibles est primordiale et doit être associée aux autres mesures de prévention (respect des gestes barrières, limitation des contacts à risque, respect de l'isolement en cas de symptômes, d'infection confirmée ou de contact avec un cas confirmé). La combinaison de ces mesures est nécessaire pour améliorer la situation épidémique actuelle et contribuer à préserver le système hospitalier.

Compte tenu de ces éléments et de la circulation majoritaire du VOC Delta, le niveau de vulnérabilité élevé du département est maintenu.

Toutes mesures visant à limiter la circulation virale et les situations où les gestes barrière ne peuvent être respectés sont fortement recommandées

Le Directeur de cabinet,

Olivier SERRE